



Compte rendu de la réunion du CEF du 17/04/16 à Tubize



Présents : O. Deresteau (Secrétaire), G. De Moyter (Trésorière), M. Valentini, D. Kok, A. Dequinze, G. Denis

Absents excusés : F. Grosjean (Président), C. Vandewijngaert, JF Deboucq, L. Heine, J. Charlier, F. Poliart.

1. Composition du CEF

Jean-Marie CUVELIER est le nouveau représentant pour Liège en lieu et place de M. NULLENS.

2. Situation financière.

La trésorière présente les comptes avec la projection des dépenses pour la fin de saison. Ceux-ci sont positifs, mais pas de manière excessive.

3. Administratif

Le secrétaire informe que tous les documents ont bien été rentrés et validés par le greffe du tribunal. Les statuts et règlements mis-à-jour seront imprimés et distribués aux clubs pour la saison 2016-2017. Deux feuilles manquent toujours et 1 amende n'est pas honorée.

Le CEF décide d'appliquer une amende administrative de 125 €aux équipes qui refuseraient de monter de division.

4. Assurance

Le listing des dossiers en cours est présenté : 11 dossiers sont ouverts (9 Liège, 1 Brabant et 1 Hainaut).

5. Composition des divisions fédérales

La projection des divisions fédérales est établie. Deux demandes de clubs pour intégrer les divisions fédérales sont étudiées. Le point sur ces divisions sera effectué lors de la prochaine réunion du CEF.

6. Classements A

Les nouveaux classements des messieurs et dames A sont approuvés. Ceux-ci seront publiés dans les organes provinciaux.

7. Championnats fédéraux

Il a été constaté que les championnats fédéraux simples et série Dames A n'ont pas rencontré le succès escompté. Par contre, les championnats fédéraux doubles et surtout le Messieurs « A » ont été beaucoup plus fréquentés pour le bonheur des joueurs et spectateurs.

Dès la saison 2016-2017, les poules dans les séries et l'ajoute d'une série Open Handicap seront appliqués.

8. Alençon

Suite au changement de date, que même nos amis Français ne pouvaient prévoir, les frais pour cette participation seront légèrement dépassés. Comme convenus, cette différence sera prise en charge par les provinciales de manière équitable. Les sélections doivent être rentrées au secrétariat fédéral pour le 7 mai dernier délais.

9. Calendrier 2016-2017

Les dates et lieux des organisations fédérales sont confirmés.

Le secrétaire, Olivier DERESTEAU